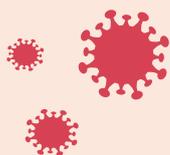


FEUILLE DE ROUTE SANITAIRE



COVID 19
Coronavirus

DATE DE MISE À JOUR
15 SEPTEMBRE 2020

SPECIFICITES ACTIVITES RENTREE 2020

**EN CAS DE SYMPTÔME OU DE RELATION AVEC UN «CAS CONTACT» NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS VOUS PRÉSENTER À VOS ACTIVITÉS.
NOUS VOUS DEMANDONS D'ARRIVER À L'HEURE EXACTE DE VOTRE ACTIVITÉ.**

PORT DU MASQUE À LA MJC

- 
- Le masque est obligatoire dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes pour toute personne à partir de 11 ans.
 - Des consignes spécifiques quant au port du masque pourront être adaptées en fonction de la nature des activités (cf. protocoles spécifiques). Si l'activité autorise les adhérents à quitter le masque, ces derniers devront le ranger en le glissant dans leurs affaires personnelles.

DISTANCIATION SOCIALE

- 
- En dehors des activités, respect des distances et gestes barrières dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes.
 - En fonction de la nature de l'activité, durant la pratique les distances pourront être adaptées (cf. protocoles spécifiques).

LIMITE D'UTILISATION DES LOCAUX

- 
- Les vestiaires ne seront pas accessibles ; venir en tenue.
 - Attente interdite dans les couloirs pendant le déroulement des activités.
 - Accompagnateur limité à une personne sans possibilité d'attendre devant la salle ou dans l'enceinte de la MJC et de ses annexes (exception faite du bar)
 - WC indisponibles pour les adhérents

NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

- 
- Un « Kit anti-Covid » est mis à disposition dans chaque salle
 - Arrêt des activités 5 min avant la fin de la séance afin de désinfecter le matériel et les surfaces et aérer les salles. Les adhérents nettoient le matériel utilisé lors de la séance.
 - Renforcement des mesures de nettoyage par l'équipe d'entretien de la MJC.

CIRCULATION

- 
- Sens de circulation signalé par les affiches et un marquage au sol pour circuler dans les bâtiments.
 - Limitation des croisements entre groupe d'adhérents ; respecter les consignes des intervenants pour entrer et sortir des salles. Laisser les priorités de passage au groupe sortant.

PÉDAGOGIE



Il a été demandé aux différents intervenants d'adapter leur discipline aux consignes.

PERSPECTIVES



Une veille active est effectuée afin d'adapter les consignes à l'évolution des mesures sanitaires. Les protocoles pourront être amenés à évoluer. Nous vous prions d'y rester attentifs.

ECOLE DE MUSIQUE

MESURES DE SÉCURITÉ SANITAIRE SPÉCIFIQUES COMPLÉMENTAIRES AUX MESURES APPLICABLES AU SEIN DE LA MJC MONPLAISIR - ESPACE DES 4 VENTS ET SITES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Comprend:

Cours d'instruments individuels et partagés, classe découverte, atelier musique électro, atelier Comprendre et Jouer, chorale*, ensemble jazz, ensemble musiques anciennes, ensemble rock, ensemble junior, ensemble vocal musique actuelle, batucada, improvisation vocale et Circlesongs, guitare d'accompagnement.

*Le chant choral étant une pratique artistique à risque, une vigilance accrue doit être apportée pour les personnes de plus de 65 ans et fragiles (avis HCSP du 20 avril 2020).



PORT DU MASQUE

- Obligatoire pour l'intervenant et pour les adhérents de 11 ans et plus.
- Dispense d'obligation du port du masque (article 45 V du décret du 10 juillet 2020 modifié par le décret du 28 août 2020) pour la pratique des disciplines artistiques dont la nature même ne le permet pas: (instruments à vent).



ZONE D'ACCUEIL DES ADHÉRENTS

Les participants devront attendre que l'intervenant les autorise à pénétrer sur le lieu de pratique.

Les participants de l'atelier en amont devront avoir quitté la salle..



DISTANCIATION PHYSIQUE

- Distance minimale d'1m entre les participants.
- Pour les instruments à vent, distance minimale de 2m entre les participants (avis HCSP du 27 mai 2020). à défaut, utilisation possible d'un écran de protection.



- Pour les ensembles vocaux, distance minimale d'1,5m entre les participants (en ligne, et en quinconce s'il y a plusieurs rangs), et de 3 à 5m entre l'intervenant et les adhérents.



MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

- Mise à disposition d'un kit de désinfection dans chaque salle.
 - Entre chaque séance, aérer les locaux, se désinfecter les mains et désinfecter tout élément avec lequel l'adhérent peut être en contact (instrument, poignée de porte, pupitre, tabouret, chaise, table..)
 - Se désinfecter les mains après avoir réglé l'instrument de l'adhérent (accordage par ex)
 - Inciter les adhérents à utiliser leur matériel personnel (partition, stylo..).
- Pour l'entretien des instruments, un guide détaillé d'entretien est consultable en ligne : <https://www.csfi-musique.fr/item/180-coronaviruscovid-19>
- Insérer les partitions dans des pochettes plastifiées pour faciliter leur désinfection.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Adapter le contenu pédagogique des séances afin de limiter les croisements et contacts.
- Les ouvertures (portes & fenêtres) sont maintenues ouvertes dès lors que cela n'est pas incompatible avec les règles de sécurité ou avec les contraintes acoustiques d'activités ayant lieu dans plusieurs salles en proximité.